

FINANCES – BUDGET ANNEXE RESIDENCE DES ANGLAISES
DÉCISION MODIFICATIVE N° 4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 22-089

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 21 novembre à 16h30, le Conseil d'Administration du CCAS de Cambrai, dûment convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Virginie WIART, Vice-Présidente Déléguée.

Date de la convocation : le lundi 7 novembre 2022.

Nombre de membres en
exercice : **17**

Présents : 9

Votants : 11

Présents :

Mme Virginie WIART, Mme Dominique CARDON, Mme Sylviane LIENARD, Mme Florence NOCHELSKI, Mr Jean-Louis DELHAYE, Mr Michel MAUPRIVEZ, Mme Monique BOUQUIGNAUD, Mme Sabine CAGNARD, Mr Alain DELEVALLEE.

Excusés :

Mr François-Xavier VILLAIN, Mme Françoise DEMONTFAUCON, Mr Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mr Marc DERASSE, Mme Jocelyne PEYRAT-ARMANDY.

Procurations :

Mme Jean-Pierre BAVENCOFFE à Mme Sylviane LIENARD, Mr Marc DERASSE à Mr Jean-Louis DELHAYE.

Secrétaire de séance : Mme Blandine LASSERON.

Objet : Adoption de la décision modificative n° 4 du Budget Annexe Résidence des Anglaises.

10/11/2022	Edition de Décision Modificative	1 / 1
------------	---	-------

Décision modificative n°4 (Crédit supplémentaire)

Description : ajustement rémunération

Imputation	OUVERT	RÉDUIT	Commentaires
D F 012 64111	15 000,00		
D F 012 64511	4 000,00		
D F 012 64513	5 000,00		
R F 018 6419	21 000,00		
R F 019 7715	3 000,00		

DÉTAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures		24 000,00
	Réductions		
Recettes :	Ouvertures		24 000,00
	Réductions		
Équilibre :	Ouv. - Red.		

ÉQUILIBRE	
Solde Ouvertures	
Solde Réductions	
Ouv. - Réd.	

(*Publié le* : 07 Décembre 2022 à 09:28)

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1
de la Loi n° 82.623 du 22.07.82
Transmis à la Sous-Préfecture le : 29 NOV. 2022
Et publication ou notification du : 29 NOV. 2022

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,
La Vice- Présidente,


Françoise DEMONTFAUCON.

